

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**BUSINESS OBJECTS**

(Eurolist)

Par courrier du 11 février 2008, la société SAP France SA (La Défense Plaza, 23-25 rue Delarivière Lefoullon, La Défense 9, 92064 Paris La Défense Cedex), contrôlée par la société de droit allemand SAP AG, a déclaré avoir franchi en hausse, le 4 février 2008, les seuils de 95% du capital et des droits de vote de la société BUSINESS OBJECTS et détenir à cette date 98 400 564 actions et droits de vote BUSINESS OBJECTS, représentant 95,35% du capital et des droits de vote de la société (1).

SAP France détenait également à cette date :

- 10 651 156 « Ornanes » BUSINESS OBJECTS, représentant 99,77% des « Ornanes » en circulation (2) et pouvant donner droit par remboursement à 2 154 998 actions BUSINESS OBJECTS, et
- 585 000 bons de souscription d'actions (BSA) BUSINESS OBJECTS, soit la totalité des BSA émis par la société, lesquels donnent droit par exercice à autant d'actions.

Ce franchissement de seuils résulte du règlement-livraison des ordres d'apport à la réouverture de l'offre publique d'achat initiée par SAP France sur les titres de la société (3).

- 
- (1) Sur la base d'un capital composé, en date du 4 février 2008, de 103 196 763 actions représentant autant de droits de vote (compte tenu de 1 802 364 actions d'autodétention et d'autocontrôle représentant 1,75% du capital de la société), en application du dernier alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
  - (2) Sur un total de 10 676 156 « Ornanes » émises par BUSINESS OBJECTS.
  - (3) Voir la note d'information ayant reçu de l'AMF le visa n° 07-425 en date du 27 novembre 2007, ainsi que D&I 208C0253 du 5 février 2008.